



PREFECTURE DEUX-SEVRES

28 OCT. 2013

Votants : 92
Convocation du Conseil de Communauté :
le 11 octobre 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 22 octobre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 21 octobre 2013

HABITAT – PLH 2010-2015: EVALUATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'HABITAT - REORIENTATIONS DES DISPOSITIFS D'AIDES DE LA CAN ET INFLEXIONS FINANCIERES POUR 2014-2015

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUULT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Anita JAGOUEX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Frank MICHEL, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Huseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Christophe POIRIER, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Frédéric PASTOR à Jacques GUILLOTEAU, Sylvette RIMBAUD à Alain BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Denis THOMMEROT à Gaëlle MANGIN

Titulaires absents suppléés :

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Christian GRELIER par Daniel DULLIN

Titulaires absents :

Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Dominique BOUTIN-GARCIA, Patrick DELAUNAY, Guillaume JUIN, Delphine PAGE, Alain SAUVIAC, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT

Titulaires absents excusés :

Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Gérard LABORDERIE, Georges BERDOLET, Alain CHAUFFIER, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Germain MEHL, Danielle NICORA, Frédéric PASTOR, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 21 OCTOBRE 2013

HABITAT – PLH 2010-2015: EVALUATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'HABITAT - REORIENTATIONS DES DISPOSITIFS D'AIDES DE LA CAN ET INFLEXIONS FINANCIERES POUR 2014-2015

Monsieur **Christian BREMAUD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son nouveau PLH pour la période 2010-2015 comportant un programme de 11 actions.

Conformément aux dispositions de la loi du 25 mars 2009 relative à la procédure modifiée d'élaboration d'un PLH, et notamment son opérationnalité (bilan ou évaluation à échéance de trois ans), la CAN a donc décidé par délibérations du 05 avril 2012 et du 14 janvier 2013, l'évaluation de sa politique publique de l'habitat.

A partir d'un référentiel d'évaluation ayant pour objectif principal de « faire progresser la liberté des ménages de choisir leur mode de vie et leur lieu de résidence », l'évaluation proprement dite de cette politique de l'habitat communautaire s'appuie ainsi sur trois axes essentiels :

- Le renforcement de l'équilibre démographique et social,
- La préservation de l'environnement et la réduction de la consommation foncière,
- L'amélioration des conditions de vie des ménages à travers la valorisation du patrimoine bâti existant et la lutte contre la précarité énergétique.

Réalisée par le bureau d'études Square lors du premier semestre 2013 et associant l'ensemble des acteurs et professionnels de l'habitat et du logement, cette évaluation a conclu à la nécessité d'un ajustement minimal des orientations, des objectifs (quantitatifs et qualitatifs) et des actions initiaux du PLH communautaire.

Difficilement réalisables en raison du contexte et des contraintes du marché de l'immobilier local, les nouveaux objectifs demandent par conséquent la mise en œuvre de mesures d'accompagnement et de soutien plus importantes dans les domaines suivants :

- Une évolution des dispositifs d'intervention sur le parc locatif public social comprenant :
 - o Une modération des perspectives de production d'une offre locative nouvelle (100 logements/an),
 - o La valorisation des opérations d'acquisition-amélioration et de démolition-reconstruction (15 logements/an),
 - o L'accroissement du nombre de programmes de réhabilitation du parc HLM existant (« potentiellement » 200 logements/an grâce la fongibilité financière entre les fiches 1 et 5 du PLH).

- La mise en œuvre d'actions favorisant l'accèsion sociale et abordable à la propriété (80 logements/an) comprenant :
 - o Des mesures d'accompagnement financier pour l'accèsion dans le parc ancien,
 - o Des mesures d'accompagnement financier pour l'accèsion dans le parc collectif ou groupé,
 - o Des mesures pour développer les opérations d'accèsion à la propriété « défiscalisées ».

- Le renforcement des dispositifs d'actions sur le parc privé ancien comprenant :
 - o La poursuite du partenariat financier pour l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Renouvellement Urbain 2013-2017 de la Ville de Niort,
 - o La mise en place d'un PIG (Programme d'Intérêt Général) communautaire triennal (2014-2015-2016) pour lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées.

- La poursuite des actions (ou études) engagées en faveur des personnes en difficultés sociales (structures d'hébergement spécifiques), des jeunes (offre nouvelle) et des gens du voyage (sédentarisation par le développement d'habitat adapté sous la forme de terrains familiaux).

- L'affirmation du pilotage et de l'animation de la politique publique de l'habitat par la CAN comprenant :
 - o Le développement de l'observatoire annuel de l'habitat,
 - o Le développement d'outils communautaires, principalement le rattachement d'Habitat Sud Deux-Sèvres comme office HLM communautaire,
 - o La définition d'un dispositif foncier pour le logement locatif public social.

Afin de mettre en œuvre et d'engager ces multiples réorientations opérationnelles, la politique publique de l'habitat communautaire pour la période 2010-2015 « révisée » suite à cette évaluation et prenant d'ores et déjà en considération le fusion-extension de la CAN au 1er janvier 2014, s'élève à un montant total de 9,7 M€ (contre 7,8 M€ de crédits alloués au PLH en octobre 2010).

Cette inflexion financière cumulée d'1,9 M€ supplémentaires se répartit jusqu'à la fin du PLH communautaire de la façon suivante :

- 1,661 M€ de crédits d'investissements, dont 637 000 € pour 2014 et 1,024 M€ pour 2015,
- 239 000 € de crédits de fonctionnement, dont 69 500 € pour 2014 et 169 500 € pour 2015.

Après l'avis consultatif favorable du CRH (Comité Régional de l'Habitat) du 17 octobre 2013,

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le rapport final d'évaluation de la politique publique de l'habitat communautaire,
- Approuver l'ensemble des réorientations des dispositifs d'aides et des inflexions financières nécessaires quant aux nouvelles conditions d'exécution du PLH 2010-2015,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 92
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

